

Une étude révèle une déperdition de 80 % d'énergie à l'école de Thaon



Les bâtiments qui abritent l'école maternelle et primaire de Thaon (Calvados) ne sont pas bien isolés avec une déperdition d'énergie de 80 %. Ce constat nécessite de faire rénover les bâtiments avec un coût important. Ouest-France

Il y a quelques jours s'est tenu le dernier conseil municipal de l'année à Thaon (Calvados). À cette occasion, un expert a détaillé l'audit énergétique réalisé à l'école. Des travaux importants de rénovation sont nécessaires.

Le dernier conseil municipal de l'année, à Thaon (Calvados), a démarré par une présentation de l'audit énergétique de l'école communale. Baptiste Van de Castele, économiste de flux pour la communauté urbaine Caen-la-Mer, a expliqué l'objectif de l'audit avant de détailler les résultats obtenus. Construite en 1979, l'école communale nécessite des travaux de rénovation pour respecter les règles d'économie d'énergie.

« **80 % des murs des bâtiments ne sont pas isolés. Les planchers, installés sur pleine terre, ne le sont pas non plus.** » La menuiserie, les équipements de chauffage, l'éclairage et la ventilation des bâtiments ne sont pas en bon état. L'étude a démontré que « **les murs et les fenêtres occasionnent 80 % de déperdition d'énergie** ». L'expert a proposé quatre scénarios possibles et les aides que la municipalité pourrait bénéficier dans le cadre du programme ACTEE + (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique). Les élus doivent réaliser un document de programmation pour bénéficier des aides. Après un débat, le conseil a pris la décision d'étudier d'une manière approfondie les scénarios.

Changement de prix pour plusieurs services communaux

Le conseil a approuvé à l'unanimité les changements de prix de divers services communaux, comme la location des salles, le repas à la cantine, les droits de place, les concessions du cimetière. « **Nous adaptons nos prix à l'indice du coût de la vie de l'Insee qui est de 4 % cette année** », a explicité Emmanuel Gossieaux, élu chargé des finances.

La demande d'augmentation des prix du prestataire de la restauration collective Convivio a été approuvée à l'unanimité après un débat. Le conseil a ajusté les montants de son aide sur les prestations de l'UNCMT pour le centre aéré. « **Actuellement, 43 enfants de la commune vont au centre aéré à Saint-Contest** », a ajouté Isabelle Bonamy, élue chargée de l'enfance et de la jeunesse.

Recensement

Quatre agents ont été missionnés pour effectuer le recensement entre le 18 janvier et le 17 février. Les élus ont gardé le même taux de rémunération : 1, 20 € par logement, 1,80 € par bulletin.

Le Premier ministre canadien à Thaon ?

La pose de la plaque au nom de Pierre-Elliott Trudeau, le père de Justin Trudeau, par le comité Juno Canada Normandie, a été votée à l'unanimité. « **La plaque que nous avons posée avait une faute d'orthographe sur Elliott, avec un e à la fin à la place du t** », explique Richard Maury. La possibilité de la pose en présence du Premier ministre canadien a été évoquée. « **Nous souhaitons que celui-ci soit reçu au château de Thaon** », a conclu Patricia Leplay, élue chargée de la culture.